

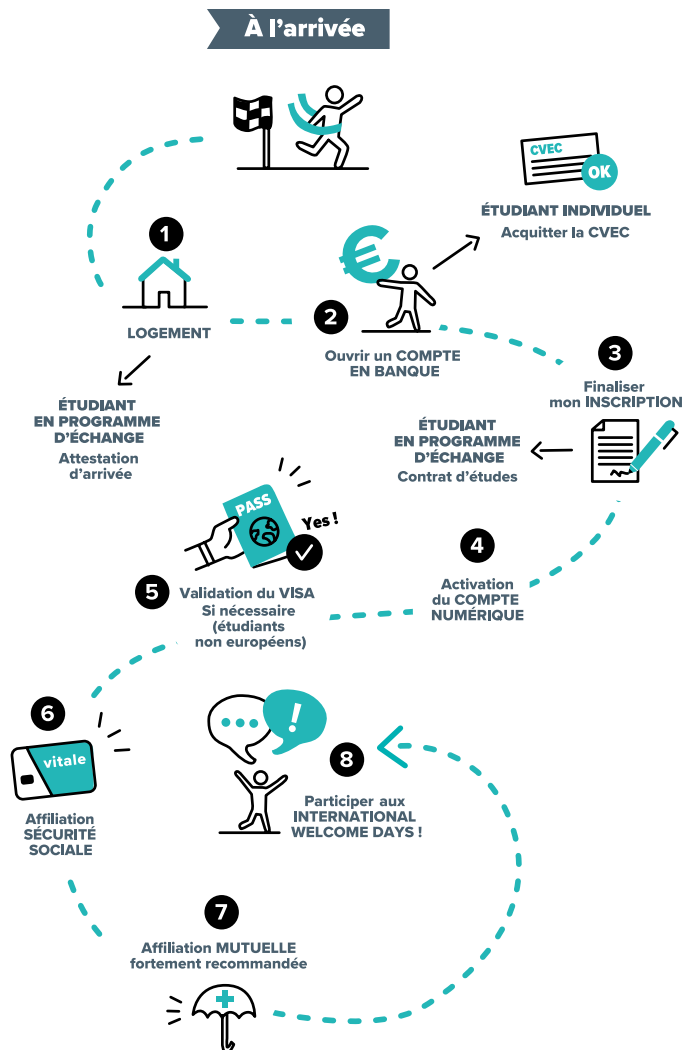
À MON ARRIVÉE



MA FEUILLE DE ROUTE	20
MON COMPTE BANCAIRE	21
MON INSCRIPTION	22
MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE	24
MON TÉLÉPHONE ET INTERNET	25
MES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES	26
MON TITRE DE SÉJOUR	27
MES ÉVÉNEMENTS D'ACCUEIL	28

MA FEUILLE DE ROUTE

À faire à mon arrivée



BESOIN D'AIDE ?

En septembre, l'UPEC met un **Welcome Desk*** à ma disposition pour m'aider à réaliser toutes mes démarches administratives.

* Guichet d'accueil multiservices



Ouvrir un compte en banque

Si je reste plus de 3 mois en France, ouvrir un compte bancaire est essentiel pour faciliter toutes mes démarches administratives, y compris mon inscription à l'UPEC.

À quoi ça sert ?

L'usage de la carte bancaire, appelée communément « carte bleue », prédomine en France. **De nombreuses démarches administratives s'effectuent et proposent le paiement en ligne.**

Au quotidien, un compte en banque est indispensable pour :

- ♦ payer mon loyer et mes factures (téléphone...) ;
- ♦ mensualiser mes frais de transports ;
- ♦ obtenir un RIB (relevé d'identité bancaire) pour recevoir mes aides sociales et remboursements.

Certains organismes comme la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Sécurité sociale ne me remboursent que par virement sur un compte domicilié en France.

Pour ouvrir un compte bancaire, j'ai besoin :

- ♦ d'une pièce d'identité ;
- ♦ d'un justificatif de domicile ;
- ♦ d'une attestation de scolarité.

Autres services proposés par les banques

- ♦ assurances habitation et responsabilité civile ;
- ♦ complémentaire santé (mutuelle).

Les assurances responsabilité civile et habitation sont obligatoires en France. Elles me permettent d'être couvert si je cause accidentellement du tort à quelqu'un ou en cas de dommages matériels dans mon logement.

MON COMPTE BANCAIRE

MON INSCRIPTION

Finaliser mon inscription

L'inscription administrative me permet d'acquérir le statut d'étudiant, d'intégrer ma formation et de bénéficier de l'ensemble des services proposés à l'UPEC. La procédure dépend de mon profil.

Étudiant en programme d'échange

Je contacte le chargé des relations internationales de ma faculté, école ou institut d'accueil concernant ma carte étudiante et la finalisation de mon contrat d'études. Je n'ai pas besoin de payer la CVEC.

Étudiant international individuel

Il me faudra une **carte bancaire** qui fonctionne en France pour régler la CVEC et les frais d'inscription.

Si je m'inscris pour la première fois dans une université française :

1. Je paie ma Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) et télécharge mon attestation sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr> ;
2. Je retire un dossier d'inscription papier auprès du service scolarité de ma formation, je le remplis et joins tous les justificatifs ;
3. Je m'inscris en présentiel et sur rendez-vous au Service Inscription et Organisation des Études (SIOE) dès que mon dossier est complet. C'est le moment où je paie mes droits d'inscription ;
4. Mon inscription est validée. Je reçois mes certificats de scolarité, ma carte étudiante européenne multiservices et un email pour activer mon accès aux services numériques de l'université.

Si j'ai déjà un diplôme français ou un numéro INE

(Identifiant National Étudiant), j'effectue mon inscription directement en ligne sur iaprimo.u-pec.fr.

Documents indispensables : attestation CVEC, passeport, titre de séjour, diplôme permettant l'accès à la formation, photo d'identité. D'autres justificatifs sont parfois nécessaires.

♦ Ma carte étudiante européenne multiservices

Elle me permet d'attester de mon identité étudiante, d'accéder aux services des bibliothèques et sert de carte de paiement sur les campus (restaurants universitaires, impressions et photocopies).

♦ Ma Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Elle sert à financer des initiatives étudiantes et des actions qui améliorent mon quotidien étudiant en matière de santé, sport, aides sociales, art et culture. Je m'en acquitte (par paiement ou exonération) auprès du CROUS avant de m'inscrire à l'université.

♦ Le CROUS

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) est un organisme public. Il a pour mission de gérer les services de proximité qui enrichissent les conditions de vie et d'études : bourses, logement, restauration, aides sociales, vie de campus.

Exonération des droits d'inscription

Conformément à l'article R719-50 du Code de l'Éducation, l'UPEC met en œuvre, sous certaines conditions, une procédure d'exonération des droits d'inscription pour les étudiants non boursiers en raison de leur situation personnelle.

La demande d'exonération n'est possible qu'à partir de la 1^{re} année de licence, je devrai alors déposer un dossier qui sera étudié par la commission dédiée. La décision finale revient au président de l'université.

Le dossier complet doit être envoyé par email à exoneration@u-pec.fr avant la date limite indiquée sur le site internet.

www.u-pec.fr/exoneration-droits-inscription



**SUPPORT
INSCRIPTIONS**

+33 1 45 17 12 00

Lun-Ven : 10h-16h

support-inscription.u-pec.fr



MON ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Mes services numériques

Suite à mon inscription, je dispose d'un compte numérique étudiant et d'une adresse mail au format `prenom.nom@etu.u-pec.fr`.

Pour activer mon accès aux services numériques, je dois sécuriser mon compte sur <https://sesame.u-pec.fr> :

1. Saisir mon **numéro d'étudiant*** et mon adresse email personnelle communiquée à l'université lors de mon inscription ;
2. Une fois ces informations validées, **je reçois un email avec un lien** me permettant de créer mon mot de passe.

* Numéro de 7 ou 8 chiffres indiqué sur ma carte étudiante.

Mes services

- ◆ portail de services numériques ecampus.u-pec.fr ;
- ◆ carte étudiante multiservices ;
- ◆ salles informatiques en libre-service ;
- ◆ pack Office 365 gratuit (versions en ligne et téléchargeables) ;
- ◆ messagerie Outlook étudiante etu.u-pec.fr ;
- ◆ Wi-Fi étudiant ;
- ◆ Eprel : plateforme de cours et ressources pédagogiques en ligne ;
- ◆ Athena, le moteur de recherche des bibliothèques universitaires ;
- ◆ système de paiement Izly ;
- ◆ portail d'impression en ligne.

Mon compte numérique me donne accès gratuitement au **réseau Wi-Fi Eduroam**. Ma connexion Internet sans fil est sécurisée, accessible sur tous les campus UPEC et dans tous les établissements membres du monde.

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/services-numeriques

Rester en contact

Avant de souscrire un abonnement, communément appelé « forfait », je compare les offres selon mes besoins et mon budget pour trouver la meilleure solution pour moi.

Téléphone portable

Les forfaits mobiles incluent quasiment tous un accès à internet. Ils peuvent être : prépayés, avec ou sans durée d'engagement.

Les cartes prépayées, si mon téléphone portable fonctionne en France et que je ne veux pas d'abonnement, ou en attendant d'ouvrir un compte bancaire. Je peux acheter une carte SIM prépayée chez un opérateur ou un revendeur (bureau de tabac, supermarché, magasin d'électronique) et la recharger selon mes besoins.

Internet

Si mon logement a déjà une ligne de téléphone et un accès internet, je peux m'adresser à mon opérateur de téléphonie : ils proposent tous des forfaits internet. Si ce n'est pas le cas, il faudra faire installer une ligne et cela induira un coût supplémentaire.

À Paris, je peux utiliser gratuitement le service [Paris Wi-Fi](#).

MON TÉLÉPHONE ET INTERNET

MES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Me restaurer sur les campus

Plusieurs restaurants et cafétérias sont répartis sur les campus de l'UPEC.

Les restaurants universitaires proposent des menus complets et équilibrés à des tarifs très abordables. Un repas coûte entre 3 et 4 €, payable via le système Izly.

Izly est une solution de paiement simple et sécurisée proposée par les Crous. Elle permet de régler mes achats avec mon smartphone ou ma carte étudiante. Je peux activer et gérer mon compte en téléchargeant l'application ou sur www.izly.fr.

www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/vie-pratique/restauration



Valider mon visa

Les étudiants ressortissants d'un pays hors Union européenne doivent valider leur visa à l'arrivée en France, sauf indication contraire sur le visa.

Comment valider mon visa étudiant VLS-TS ?

La procédure de validation s'effectue entièrement en ligne.
Je dois **valider mon visa dans les deux mois** qui suivent le jour de mon arrivée sur :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>.

J'aurai besoin :

- ◆ d'une adresse électronique (email) valide ;
- ◆ des informations figurant sur mon visa ;
- ◆ de ma date d'arrivée en France ;
- ◆ de mon adresse de résidence en France ;
- ◆ de joindre le contrat d'engagement à respecter les principes de la République ;
- ◆ d'une carte de paiement pour payer en ligne la taxe de séjour de 75 € (à défaut, je peux acheter en espèces un timbre fiscal électronique dans un bureau de tabac ou un centre des impôts).

Une fois mon VLS-TS validé, je reçois une attestation par email. Elle comporte un numéro de référence, c'est mon identifiant personnel. Il me sera utile tout au long de mon séjour en France, notamment pour demander le renouvellement de mon titre de séjour auprès de ma préfecture de rattachement.

MON TITRE DE SÉJOUR

ACCOMPAGNEMENT TITRE DE SÉJOUR

La Direction des relations internationales peut m'accompagner dans l'obtention ou le renouvellement de mon titre de séjour.
Je me renseigne au moins 3 mois avant son expiration.

titredesejour.etudiant@u-pec.fr ou **prendre rendez-vous**



En savoir plus

www.u-pec.fr/obtenir-son-titre-de-sejour

MES ÉVÉNEMENTS D'ACCUEIL

À noter dans mon agenda

Les International Welcome Days



C'est l'événement dédié à l'accueil des étudiants internationaux.

Un rendez-vous à ne pas manquer qui a lieu à chaque début de semestre : en septembre et en janvier.

Il me permet de trouver mes repères à l'UPEC, mais aussi de rencontrer d'autres étudiants à travers des activités sportives, culturelles et conviviales.

Je peux découvrir le programme de septembre dès la fin août sur le site de l'université. Dans tous les cas, je reçois un email pour m'informer des dates de l'événement.

Zoom sur le Welcome Desk

Lors de la rentrée du 1^{er} semestre, l'UPEC organise un Welcome Desk pour faciliter mon arrivée.

Des étudiants-référents, des représentants des services centraux et des partenaires de l'université sont à ma disposition de début à fin septembre à la Maison des langues et des relations internationales sur le campus mail des Mèches de Créteil.

Le Welcome Desk est un guichet multiservices qui me permet d'être accompagné dans la réalisation des formalités administratives liées à mon installation en France, notamment :

- ◆ inscription à l'UPEC ;
- ◆ logement ;
- ◆ titre de séjour ;
- ◆ affiliation à la sécurité sociale ;
- ◆ aides sociales...

Si j'étudie à Sénart ou Fontainebleau, je bénéficie aussi de journées d'accueil dédiées sur site.

Bienvenue à l'UPEC

Le forum de rentrée « Bienvenue à l'UPEC » est un temps fort de la vie universitaire qui a lieu chaque année en septembre.

Ce moment d'échanges, d'informations et de partage est une excellente occasion de découvrir la richesse culturelle, artistique, sportive et associative de l'université dans une ambiance détendue et festive.



CONTACT
international-
event@u-pec.fr



PLUS D'INFOS
www.u-pec.fr